

'ROCHE INFOS'

Juin 2016



Bulletin d'information de la
Municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roche-lez-beaupre.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

MOT DU MAIRE

Chers Rochoises et Rochois,

La commémoration du 8 mai a permis de rassembler les porte-drapeaux anciens combattants et déportés ainsi que les habitants de notre commune. Merci à vous pour votre présence à ce moment de recueillement.

Avec les beaux jours, nous allons pouvoir réaliser les travaux sur lesquels les commissions communales ont travaillé ces derniers mois :

- la rue des Hôtes va être en chantier une bonne partie de l'été, pour la réfection des conduites d'eau et d'assainissement, un plan de circulation provisoire sera mis en place,

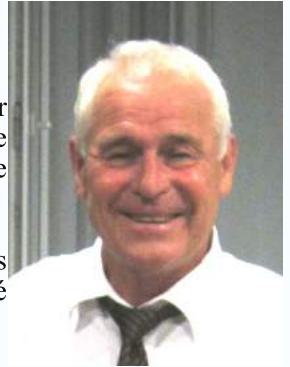
- la rue de la Barre connaîtra également des perturbations en raison de la reprise des réseaux d'eau, d'assainissement et du poste de relevage pour résoudre les problèmes de débordement et d'engorgement,

- le parc intergénérationnel de loisirs, aménagé à l'orée du bois, devrait être en cours de réalisation cet été. Je souhaite que les familles puissent y pique-niquer et jouer dans un espace calme et ombragé.

Le nettoyage de printemps de nos voies est fixé le samedi 4 juin. Chaque Rochois qui se sent concerné peut se présenter en mairie, des groupes seront constitués par quartier. Le bien-être de chacun est l'affaire de tous.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé au fleurissement du village.

Votre dévoué
Jacques KRIEGER



DATES À RETENIR

- Mercredi 1er juin : **ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Samedi 4 juin : **nettoyage de printemps**, rendez-vous à 9h à la mairie
- Lundi 6 juin : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h
- Samedi 18 juin : **marché des producteurs**, Place Pasteur de 8h30 à 12h
- Samedi 18 juin : **fête de la musique**, dans Roche à partir de 19h

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI

Désignation du jury d'assises 2017

Le Conseil a procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale. Six personnes ainsi désignées feront l'objet d'autres tirages au niveau du canton puis du département.

Choix du délégataire du service public de cantine, centre de loisirs et TAP

Depuis plusieurs mois, un appel d'offres a été engagé pour choisir un prestataire du service de cantine, du centre de loisirs et des TAP.

Au vu de l'avis de la commission et après négociation, le Maire a procédé au choix de l'entreprise UFCV pour les motifs exposés dans un rapport qu'il a remis au Conseil municipal lequel par 15 voix pour et 2 abstentions approuve le choix du Maire et l'autorise à signer un contrat pour 5 ans avec l'UFCV.



Modification des rythmes scolaires

Une commission composée des enseignants, des parents d'élèves, d'élus et de l'UFCV a été chargée du suivi des rythmes scolaires ; elle a émis l'avis suivant :

- la pause méridienne est trop courte, les enfants n'ont pas suffisamment de temps pour décompresser,
- les temps de transition entre la fin de l'école et le début des TAP sont très anxiogènes pour les enfants, il y a trop peu de temps,
- le temps réel des TAP est court : si l'on compte le temps de constitution du groupe, puis le déplacement dans les salles et enfin le retour à la base, le temps d'activité est écourté. Globalement l'enfant est toujours sous tension.

Après plusieurs concertations des services extérieurs les travaux du comité ont abouti à une proposition actuellement soumise à l'accord de l'inspection académique.

Marché de travaux d'assainissement et de voirie rue des Hôtes

Le Maire expose les démarches déjà entreprises concernant l'évolution du projet d'assainissement et de voirie rue des Hôtes.

Le Conseil par 16 voix pour et 1 abstention décide de retenir l'entreprise Lacoste pour la somme de 306 589,50 € HT

Les travaux devraient commencer courant juin, la circulation sera perturbée durant quelques mois dans cette rue.

Maitrise œuvre travaux assainissement rue de la Barre

Afin de mettre en application les préconisations du diagnostic assainissement réalisé sur le réseau communal, une consultation a été lancée sur les bases de l'analyse diagnostic. Le Conseil a confié à la Sté GEOPROTECH la maîtrise d'œuvre pour la consultation des entreprises. Le Syndicat d'assainissement SYTTEAU et le syndicat d'eau SPEDEAU en profiteront également pour améliorer leur réseau. Les travaux devraient commencer cet été.

Réhabilitation du presbytère et extension du périscolaire - assistance à maîtrise d'ouvrage

La CAGB est en mesure d'apporter à la commune un accompagnement dans le cadre de la réhabilitation du presbytère, propriété communale, et de l'extension du bâtiment périscolaire.

Cette mission est évaluée à un forfait global de 19 210 € HT.

Le Conseil par 14 voix pour 3 contre accepte de confier à la CAGB l'assistance à la maîtrise d'ouvrage sur le projet.

Avenir du secteur a proximité des écoles et de la salle Lumière

Le secteur voisin des écoles et de la salle Lumière constitue le cœur des activités municipales, puisqu'il concentre les activités scolaires, périscolaires, de loisirs et de culte. La vie de ce quartier connaît des difficultés de circulation et de stationnement.

La vente par les héritiers de la propriété située au 12 rue des Écoles constitue une opportunité pour la commune d'améliorer le stationnement et de compléter les équipements déjà existants pour les écoles et les loisirs.

Le Conseil par 14 voix pour 3 contre reconnaît que l'acquisition de ces parcelles constitue pour la commune une opportunité et mandate le Maire pour acquérir les parcelles

Aménagement terrain intergénérationnel

Par délibération du 01/02/2016 le Conseil a décidé la réalisation d'un terrain intergénérationnel en milieu naturel, au bénéfice de tous les Rochois, jeunes et moins jeunes. Le choix du site fut : l'espace boisé à l'entrée de la "Cototte" coté Thise.

L'ONF en charge du dossier propose un devis détaillé des aménagements prévus dans la première tranche pour un montant de 22 851 € HT (parking-pique-nique-espace forme).

Le Conseil par 14 voix pour 3 contre accepte le devis de l'ONF

Achat et revente de composteurs

Afin d'éviter aux Rochois de se déplacer à Besançon pour acheter des composteurs, le Conseil accepte à l'unanimité de vendre aux usagers qui le souhaitent des composteurs bois à 40 € l'unité et des composteurs en plastique à 30€ l'unité.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Nettoyage des rues de la commune le samedi 4 juin à partir de 9h00 en mairie.

La Municipalité invite toutes les personnes souhaitant participer à l'opération «VILLAGE PROPRE» de Roche à **contacter la Mairie avant le 2 juin** afin de constituer des groupes par secteurs.

La Commune fournit les sacs poubelles et les gants. Ce nettoyage sera suivi d'un apéritif «réconfortant et amical» offert par la Municipalité dans la salle de la mairie.

COMITÉ DES FÊTES : FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 18 juin 2016
de 19h00 à 23h00

Rendez-vous salle Lumière, à l'église, dans la cour de l'école Ferry et Place Pasteur, il y en aura pour tous les goûts...

Musiques variées : chorale, soliste et piano, country, rock blues, pop rock ...

Fête de la
MUSIQUE

NOUVELLE ACTIVITÉ : BOUCHERIE DES BEAUX PRÉS



Ouverture mi-juin de la Boucherie des Beaux Prés :
boucherie-charcuterie artisanale,
salaison et fumage
sur place dans leur tuyé.

Fraîcheur, proximité, qualité - Vente de viande de boeuf sélectionné directement en ferme aux alentours, de porc franc-comtois et de volaille de qualité. Vente également de produits locaux : fromage et produits laitiers, farine, miel, café, biscuits, vin ...



Contact :

Boucherie des Beaux Prés

13 rue de la Faltans - Zone Industrielle des Prés Chalots

25220 Roche-lez-Beaupré

Tél : 03 81 88 00 00

LE VINAIGRE BLANC : HERBICIDE ÉCOLOGIQUE

Afin d'atteindre "zéro phyto" comme le préconise la nouvelle réglementation, la Commune a décidé d'utiliser du vinaigre blanc acheté chez ARDEA à Roche-lez-Beaupré pour désherber. Non toxique, non polluant, biodégradable, naturel, peu coûteux et... efficace. Tel est le vinaigre blanc dans un de ses rôles méconnus : celui d'herbicide.

Notre commune s'engage

objectif



**ZERO
PESTICIDE**

Evidemment, avec du vinaigre comme avec d'autres désherbant, on utilise un pulvérisateur, et on grille des mauvaises herbes. Mais avec le vinaigre on ne risque pas de s'empoisonner, ni de polluer les nappes phréatiques ou les mares voisines ! D'origine naturelle, le vinaigre est biodégradable. Compte tenu des doses employées et de la volatilité du produit, son action sur le sol et les êtres vivants qui y vivent semble très limitée. Il ne laisse pas de résidu nocif dans le sol, ni dans les plantes.

Appliquez le vinaigre pur, par temps ensoleillé, à l'aide d'un pulvérisateur et l'effet est quasi immédiat. Les feuilles des herbes grillent, en commençant par les plus larges. Les très jeunes plantes sont détruites.

LA PROPRETÉ DU VILLAGE

Avec l'alternance de journées chaudes puis bien arrosées, les mauvaises herbes s'en donnent à coeur joie ! Les jardiniers savent bien le travail que cela occasionne pour éviter la concurrence des plantes indésirables avec les cultures.

Les herbes profitent du moindre petit espace pour germer et croître et en peu de temps, elles colonisent allègrement tout l'espace dont elles disposent. De plus, elles peuvent héberger des parasites préjudiciables aux plantes cultivées.

En ce printemps, les trottoirs et le long des murs sont envahis de mauvaises herbes et les employés communaux occupés à l'entretien des espaces verts de la commune ne peuvent fournir à tout: il y a environ 26 km linéaires à nettoyer!



C'est pourquoi si chacun nettoie devant chez lui, et la réglementation en fait un devoir (art. L2212-2 du code général des collectivités territoriales), avec une bonne binette ou un couteau-désherbeur, on peut grandement améliorer l'aspect des voies communales et le village sera plus propre à la satisfaction de tous.

ACHAT DE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Le compost est un bon moyen de diminuer le volume des déchets ménagers.

Il peut paraître contraignant de se rendre à Besançon pour acquérir un composteur ; ainsi pour vous faciliter cette démarche, le Conseil municipal a décidé de se doter d'une dizaine de composteurs stockés à l'atelier communal.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez passer en mairie au heures d'ouvertures et régler votre commande :

- 40 € pour un composteur plastique de 400 litres
- 30 € pour un composteur bois de 300 litres

L'enlèvement se fera à l'atelier.



DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Les Rochois sont parfois surpris de l'insistance de certaines sociétés qui démarchent au nom de la Mairie pour vendre des adoucisseurs d'eau, de l'isolation, ou tout autre produit.

Le Maire tient à préciser qu'en aucun cas la Commune ne s'engage dans une action commerciale.



**DEMARCHAGE
ABUSIF**

Le nom de la commune est dans tous les cas usurpé pour apporter une crédibilité.

N'hésitez pas à téléphoner en mairie pour vérifier les dires de votre interlocuteur.

LE CABAS : ASSOCIATION SOLIDAIRE

Cette association, créée en décembre 2012, gère une «épicerie solidaire» à Chalezeule sous l'impulsion du SEEB –Syndicat d'Etude des Communes de l'Est Bisontin- sensibilisé à l'augmentation du nombre des familles à revenus modestes.

L'objectif est de permettre à ces familles de l'Est Bisontin (dont Roche fait partie) d'acheter à moindre coût des produits alimentaires et d'hygiène indispensables à la vie quotidienne.



L'épicerie est ouverte les 1er et 3ème vendredis de chaque mois. Elle est accessible à toute personne et/ou famille dont le reste à vivre est inférieur à 8€/jour. Chaque bénéficiaire a un dossier au bureau du Cabas et a une plage horaire fixée pour sa venue et ce pour 3 mois maximum. A l'issue de cette période, un rendez-vous est fixé avec un travailleur social pour prolongation validée ou non. La somme allouée à chaque bénéficiaire est fonction du reste à vivre et de la composition de la famille.

Des bénévoles des villages de l'Est Bisontin viennent la veille du jour d'ouverture pour réceptionner les produits frais et secs livrés par la Banque Alimentaire et le vendredi matin à 8h pour accueillir et accompagner les bénéficiaires dans le «magasin» du Cabas. Les produits ne sont pas emballés et chacun doit venir avec ses propres sacs.

Pour l'année 2015, 84 personnes représentant 35 foyers ont fréquenté régulièrement l'épicerie solidaire. 155 dossiers ont été traités par le bureau du Cabas du fait de l'obligation du renouvellement des droits. La population concernée se partage entre des retraités, des chômeurs temporaires, des personnes handicapées, des travailleurs pauvres, des bénéficiaires du RSA, des APL ou de la CAF. Les causes principales de ces situations sont : la perte d'emploi, la rupture de droits sociaux, les divorces, le surendettement, des problèmes de santé et l'absence de ressources.

Le Cabas est une association régie par la loi 1901. Les ressources financières sont assurées par une dotation étatique annuelle qui a remplacé la dotation européenne supprimée récemment, des subventions communales des villages concernés (Roche alloue 500 € par an depuis 2013), les cotisations des bénévoles, les participations des bénéficiaires et des dons.

Pour tout renseignement complémentaire soit en tant que futur bénéficiaire

soit en tant que futur bénévole, vous pouvez vous adresser aux deux bénévoles de Roche, Odette Sauget et Jacqueline Coutin ou directement au Cabas :

- par tel au 06 95 80 45 50
- par mail à l'adresse : associationlecabas@yahoo.fr .



Vous serez toujours les bienvenus.

DANIEL BURBAN : UNE NOUVELLE VIE



C'est le 15 février 1996 que Daniel Burban a intégré l'équipe municipale des espaces verts pour assister les agents techniques dans les travaux de balayage, plantations, arrosage des espaces publics et voirie.

Il a été très heureux de pouvoir participer à la construction de la maisonnette en ossature bois, construite par la commune, dans le cadre d'un plan social de réinsertion. Très consciencieux dans son travail, il a su se faire adopter par l'ensemble des rochois, habituer à le voir passer dans les rues avec le petit camion pour vider les corbeilles de rue.

Ayant atteint 60 ans, il a décidé de prendre une retraite bien méritée.

FLEURISSEMENT



Le 18 mai, jour de répit dans une période de mauvais temps ! Vingt trois bénévoles et deux employés communaux ont réalisé, comme à l'accoutumée et dans un esprit de convivialité, les plantations printanières sur le territoire communal. Bacs, vasques, jardinières, parterres, massifs et rond-point ont été abondamment garnis de plantes à fleurs ou à feuillage.

Une composition spéciale décore le rond-point d'entrée du village avec une barque qui rappelle heureusement

l'époque où chaque famille avait la sienne amarrée sur la berge du Doubs et où le passage de Roche à Arcier se faisait en bâtelet.

Merci à tous ceux qui ont accepté de donner de leur temps et de leur talent pour fleurir agréablement notre cité. En espérant que le beau temps permette à toutes ces réalisations de donner leur plein effet d'ici quelques semaines



PROTECTION DU CAPTAGE DES EAUX

Conclusions du commissaire enquêteur

Une enquête publique de protection des captages des eaux distribuées sur la commune de Roche-lez-Beaupré, (puis de Novillars et de Thise) a été menée du 21 mars au 6 avril 2016 en mairie de Roche.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable assorti de recommandations.

Conformément à l'article R112-21 du code de l'expropriation, ce rapport est tenu à la disposition du public en mairie de Roche.

DU NOUVEAU SOUS LE PONT



Un feu rouge provisoire, des quilles pour dévier le sens de circulation, quelques minutes d'attente : voilà ce à quoi les automobilistes ont été confrontés durant deux jours lorsqu'ils passaient sous le pont ferroviaire de la rue des Hôtes.

Des travaux ont effectivement été réalisés sous le tablier du pont pour remplacer un tuyau d'eaux usées arrivé à bout de souffle et qui connaissait des fuites. De plus, il reposait sur un IPN vétuste et en mauvais état

qui fut également remplacé.

Deux jours furent nécessaires pour mener à bien cette opération "renouveau" qui barra en outre la rue des Vignes au niveau du pont.

LA VÉLO-ROUTE POUR TOUS

Récemment, des cyclistes sont venus faire des remontrances à des piétons qui se promenaient avec leurs enfants sur la vélo-route, arguant que cette voie n'était destinée qu'aux cyclistes.

Faux ! La vélo-route européenne E 6 est accessible aussi bien aux cyclistes qu'aux piétons et aux rollers. Les chiens doivent être tenus obligatoirement en laisse et les cyclistes ne doivent pas dépasser la vitesse de 20 km / heure, selon le règlement des vélo-routes.

Témoin ce panneau installé sur la vélo-route au niveau de Roche.



Mais en toute occasion, la courtoisie doit rester de mise.

PIQÛRES DE TIQUES

D'avril à octobre, nous sommes davantage exposés aux piqûres de tiques. Des gestes simples peuvent éviter une éventuelle transmission de germes.

Inspectez votre corps

Au retour de vos activités de plein-air, inspectez minutieusement tout le corps, cuir chevelu compris. Renouvelez le contrôle le lendemain.

Retirez la tique

Extraire la tique le plus tôt possible. Si la tique est porteuse de la bactérie *Borrélia*, agent de la maladie de Lyme, le risque de transmission de cette bactérie augmente avec la durée d'attachement de la tique à la peau.

Assurez-vous que votre vaccination contre le tétanos est à jour.

Comment enlever la tique

N'utilisez surtout pas de produits type alcool, huile, éther, flamme... ou autre produit pour l'extraire. Utilisez un crochet à tique ou tire-tique (disponible en pharmacie ou parapharmacie) sans compresser le corps de la tique pour éviter qu'elle régurgite sa salive qui contient tous les agents pathogènes.

Surveillez la zone de piqûre

Si vous constatez 24h après la piqûre l'apparition d'une rougeur qui s'étend ou d'autres symptômes : maux de tête, fièvre, fatigue anormale, douleurs ... consultez votre médecin.

Comment reconnaître une tique ?

La tique est un acarien visible à l'oeil nu mais de très petite taille. Sa croissance passe par 3 stades : la larve (0.5mm), la nymphe (1mm), l'adulte (3mm).



Où rencontre-t-on la tique ?

La tique vit dans les milieux humides et boisés : forêt, bois, arbustes, haies, talus mais aussi dans les prairies, les herbes, les pelouses, les parcs et jardins, et même parfois en zone urbanisée.

Comment se protéger ?

Lors de sorties dans la nature ou en forêt, portez des vêtements de couleur clairs pour mieux repérer, la tique, couvrants et ajustés au niveau des jambes, des bras et du cou.

Les répulsifs comportent des contre-indications et n'ont pas fait la preuve de leur efficacité contre des tiques.

Culte



Samedi 4 juin: à 18h, messe à Thise

Dimanche 5 juin: à 10h30, messe à Chalezeule

Samedi 11 juin: à 18h, messe à Thise

Dimanche 12 juin: à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Dimanche 19 juin: à 10h30, messe des Familles à Thise

Samedi 25 juin: à 18h, messe à Thise

Dimanche 26 juin: à 10h30, messe à Vaire

Etat civil

Mariage

Claire MAURAN et Nicolas DELAPIERRE
le 21 mai 2016

Tous nos voeux de bonheur !



Naissances

Alex DUFFING le 15 avril 2016
Robin DUCHENE le 23 avril 2016
Iahel MYOTTE-DUQUET le 25 avril 2016
Lény HUSY le 7 mai 2016

Toutes nos félicitations aux parents !



Décès

Alfonsina GENELETTI le 28 avril 2016 à 94 ans.
Alain CHAILLET le 7 mai 2016 à 62 ans.

Nos pensées accompagnent les familles.



LA RENAISSANCE : DÉMONSTRATION GYM



Dimanche 5 juin à 14h00
Salle Lumière
Entrée libre



Tous les rochois sont cordialement invités à cette manifestation où ils pourront admirer les gymnastes de notre village et des environs.

CONTRE-TEMPS DANSE

CONTRE-TEMPS DANSE

Les élèves de danse modern jazz
de l'association
Contre-Temps Danse
et les élèves de danse classique
d'Ariette Reichard
présentent leur :

avec la participation
de la compagnie
Contre-Temps Danse

**SAMEDI
25 JUIN**

**SPECTACLE
DE DANSE**

18H

« SUR UN AIR DE CINÉMA »

Salle Lumière
Roche-Lez-Beaupré
Entrée libre et gratuite
Ouverture des portes à 17h30
contretemps-danse.com



Après les amateurs de tarot, ce sont les adeptes de belote qui se sont retrouvés le 14 avril dernier, Salle Jouffroy d'Abbans à Roche-lez-Beaupré, pour se mesurer cartes en main, lors du traditionnel concours de belote organisé par le Loisirs Club Rochois.

Cette année, 36 personnes, dont 14 dames y ont participé. A l'issue des 4 tours disputés dans la bonne humeur, les résultats furent proclamés :

- 1er : Bernard MEÛTERLOS avec 4832 points
- 2ème : Liliane MAURICE avec 4666 points
- 3ème : Jean Pierre SOMMER avec 4563 points

Tous les joueurs sont repartis avec un lot.

Comme à l'accoutumée, la soirée s'est terminée autour d'un repas convivial réunissant 55 personnes.

TENNIS DE TABLE

En cette année Olympique, les pongistes locaux avaient à coeur d'affûter leurs raquettes pour monter sur les podiums départementaux et régionaux. Le club leur en a donné les moyens en organisant un stage intensif sur trois jours consécutifs pendant les vacances de Pâques. Dix-sept rochois ont répondu présents, bien décidés à porter haut les couleurs du club. Les trois entraîneurs Arnaud, Nicolas et Jérôme n'ont guère ménagé leurs stagiaires entre footings intensifs, parcours dynamiques et paniers de balles.

Malgré l'intensité des efforts, les jeunes ont apprécié cette occasion unique de travailler ensemble et de former un groupe solidaire avant les grandes échéances de la fin de saison.



Le club compte bien dépasser sa meilleur cuvée (2014) où il avait obtenu six podiums aux championnats départementaux et deux autres aux championnats régionaux.

Enfin, un grand merci à la Mairie qui nous a mis les locaux de la salle Lumière à disposition.

BIBLIOTHÈQUE

Nous retrouvons, comme chaque année au mois de juin et avec plaisir, **les travaux d'Arts visuels réalisés par les élèves des classes de l'école primaire de Roche**. Parents, grands-parents, lecteurs et non-lecteurs vous êtes cordialement invités à venir admirer les œuvres des enfants, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 11h à 12h.



Enfants ou retraités, les Rochois ont du talent : **Monsieur Petetin expose trois tableaux en bois**.

Atelier Écriture Adultes : Jeudi 2 juin 2016 de 17h à 19h, animé par Chantal.

Mardi des Mots : Mardi 7 juin 2016 de 16h30 à 17h45.

Club-Lecture : Jeudi 9 juin 2016 de 18h à 19h30 : **La littérature pour adolescents (roman, B.D., manga...)** Les adolescents sont invités à venir parler de leurs coups de cœur.

Apéritif thématique : Jeudi 16 juin 2016 de 18h à 19h30 : Pour finir la saison et si le temps le permet, **circuit à pied sur la véloroute avec arrêt aux cinq panneaux d'information sur l'histoire de Roche** présentée par **Philippe Coutin**. Départ à **18h** sur la véloroute à la station d'épuration ; en cas de pluie, repli à la bibliothèque.



Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog **bibliothequeroche.overblog.com**

ROCHE EN IMAGES : BEAUPRÉ



Le bâtiment que l'on peut actuellement voir dans le parc de Beaupré, à la limite de Thise, a été édifié par **Claude-Charles MALLIE** en 1856 sur des soubassements gothiques.



Portraits de Claude-Charles Mallié et de son épouse, Adélaïde Micaud, fille du maire de Besançon Jean-Agathe Micaud



Devant les communs de Beaupré en 1885.



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Philippe VALLET, Pauline LIGIER
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr